

CONSEIL MUNICIPAL DE KERPERT

Procès-verbal de la séance du 05 Février 2021

Le cinq février deux mille vingt et un à 20 heures, le conseil municipal de Kerpert s'est réuni dans la salle des fêtes Pierre Lorguilloux sous la présidence de Bruno TALOC, Maire.

Ordre du jour

Présentation des projets éoliens.

Approbation du PV du 26 Octobre 2020,

Approbation du PV du 21 Décembre 2020.

Point sur les commissions communautaires,

Projet d'une salle polyvalente,

Fibre optique,

Point sur le site internet,

Questions diverses.

Présents : Bruno TALOC, Marilyse LE BEGUEC, Servane ANDRE, Julie LE GUENNIC, Jacky STEUNOU, Stéphane CORBIC, Michel HUBY, Bernard MONNIER, Jean-claude MAHE.

Absentes : Cyrielle Noyal.

Cécile Le Penne. procuration de vote à Michel HUBY.

Début de séance à 20H10

Présentation des projets éoliens :

Deux sociétés sont présentes :

La 1ère société : Vensolair, une société CNR (Compagnie National du Rhone) spécialisée dans l'éolien et le photovoltaïque. Le commercial nous explique le calendrier de développement d'un parc éolien.

Une présentation des zones de « potentiel technique » (carte disponible sur le site internet de la commune). 4 zones : Ouest, Nord, Est, Centre-Ouest.

Les loyers éoliens sont de 3 500€ par Mégawatts et par an, qui se décompose comme ci-après : 1 250€ pour le propriétaire, 1 250€ pour l'exploitant et 1 000€ en périquation.

La compensation pour la commune si utilisation de chemins communaux est de 2 000€ par Mégawatt et par an.

Les retombées financières iront à la commune, à GPA, au département des côtes d'Armor, et à la Région Bretagne.

Des aides à l'amélioration énergétique pour les habitants de la commune.

Participation financière au projet d'investissement de la commune.

La 2ème société : WKN France, nous présente un projet similaire pour la localisation, mais avec une différence tarifaire et une possibilité de mettre en place un Copil (comité de pilotage composé d'élus, d'associations, de riverains..) et d'un comité de réflexion sur un projet.

La séance du conseil a débuté à 21h30

Secrétaire de Séance : Bernard Monnier.

Approbation des PV du 26 Octobre et du 21 Décembre 2020 :

Approuvé à l'unanimité.

Point sur les commissions communautaires :

Nouvelles dynamiques territoriales : Présentation de la visioconférence par Bernard Monnier, sur la consolidation budgétaire 2021 et sur les projets Pôle enfance-jeunesse de Bourbriac et Callac. Les comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la commune.

Eau et assainissement :

Michel Huby fait le point sur - la commission travaux d'assainissement réalisés à ST Nicolas du pélem 300 000€ de rénovation.

— sur la visio conférence sur la commission eaux usées :

25 communes sont en régie et le déficit est de 46% des recettes, pour réduire ce déficit il y aura le passage d'une commission GPA dans chaque commune. Le budget GPA est de 100 millions d'€uros dont 30% pour l'assainissement.

Mise en délibération sur la convention entre les communes et GPA

La convention est adoptée à l'unanimité 10 Voix POUR.

Commission finances : Bruno Taloc nous informe que l'effet COVID fait augmenter les charges sociales alors que les recettes diminuent. GPA doit revoir son mode de fonctionnement pour limiter l'augmentation de la dette.

Une proposition d'augmenter de 1,2 % la CFE (cotisation foncière des entreprises, ancienne taxe professionnelle.)

Une proposition d'augmenter de 1,2 % la taxe sur le foncier bâti.

Commission sur le PLUI :

Marilyse Le Béguec fait le point sur les deux commissions qui ont eu lieu en visioconférence le 20 et 21 janvier .

Les 57 communes de l'agglomération sont concernées et l'approbation est prévue en 2023.

Deux représentants élus passeront à Kerpert avant fin mars 2021.

Les changements de destination, le recensement du patrimoine et des activités des artisans seront à l'étude ainsi que les points de vue (hauteur des maisons). Identifier les vues intéressantes et leur points de vue.

Protéger les surfaces agricoles.

Le plan qui figure sur le site internet est provisoire.

Projet de la future salle polyvalente :

Une demande de subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) pour le changement de destination de la grange dite « Le Bail » en salle polyvalente.

Le coût estimé par le cabinet d'architecte de St Connan est de 1 600€/m2.

Le Maire présente le plan de financement.

Détail de dépenses		Détails des recettes	
	Montant HT		Montant HT
Estimation de l'achat de la Grange	25 000,00	Subvention	
Travaux	160 000,00	DETR 30%	57 300,00
Mobiliers	6 000,00	Emprunt	80 000,00
Honoraires 10%	16 000,00	Autofinancement	69 700,00
		TOTAL	207 000,00
	TOTAL 207 000,00		

Le Conseil municipal a pris connaissance du Plan de financement et l'adopte l'unanimité.

Point sur la fibre optique :

le maire a pris contact avec le responsable GPA pour savoir où en était l'avancement des travaux .

La communauté d'agglomération investit 20 millions d'euros pour ce développement.

Les travaux devraient être terminés pour septembre 2021 pour le Sud de la commune, le reste en 2022.

Le site megalis.bretagne.bzh permet de suivre l'avancement des travaux.

Questions diverses :

Le Maire présente l'association « Agriculteurs de Bretagne » et propose que la commune y adhère (le prix est de 0,10 centimes d'euro par habitant .)

Cette association met en valeur les produits agricoles bretons et 170 communes y ont déjà adhérées.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de soutenir cette association en y adhérant et en achetant 2 panneaux à fixer aux entrées de la commune, au prix de 56€ pièces.

Le Maire propose de dématérialiser les convocations et les pv des conseils municipaux sauf pour Jean-Claude Mahé qui ne dispose pas d'internet.

Le conseil municipal après avoir délibéré approuve à l'unanimité cette proposition.

Le maire propose le remplacement des candélabres au bourg pour la somme de 13 932,00€, 8 385€ reste à la charge de la commune.

Après délibération le conseil municipal adopte à l'unanimité cette proposition.

Présentation du site internet et du projet d'un bulletin municipal par Bernard Monnier. Il est décidé

que les élus se réuniront tous les 15 jours à la Mairie pour illustrer le site.
L'ordre du jour est épuisé,
La séance est levée à 23H45.

Fait à Kerpert, Le 15 Février 2021.

Bernard Monnier
Secrétaire de séance



Marilyse LE BEGUEC
Adjointe

